

## Ecole et déconfinement

L'école reprend progressivement à compter du jeudi 14 mai. Prenez connaissance des conditions particulières d'accueil des enfants définies par la mairie, les enseignants et validées par l'inspectrice dans les documents suivants :

- Protocole 1 du jeudi 14 mai au mardi 19 mai : [cliquez ici](#)

- Protocole 2 du lundi 25 mai au vendredi 3 juillet : [cliquez ici](#)

- Fonctionnement des services périscolaires du lundi 25 mai au vendredi 3 juillet : [cliquez ici](#)